



Envie d'en savoir plus sur les autres services de l'Abrapa à Paris?

› Équipe Spécialisée Alzheimer « Le Phare »

Née à Strasbourg, l'Abrapa est la plus ancienne et la plus importante association d'aide et services à la personne dans le Bas-Rhin. Depuis 2017, elle se développe désormais sur d'autres territoires dans le prolongement de ses valeurs historiques.

Découvrir l'Abrapa :
www.abrapa.asso.fr

Prévention :

La prévention est aujourd'hui le facteur clé pour rester chez soi le plus longtemps possible.

L'Abrapa s'inscrit fortement dans cette démarche et met gracieusement à votre disposition des spécialistes de la prévention :

- psychomotricien,
- ergothérapeute,
- psychologue...

Des réponses personnalisées seront proposées en fonction de vos besoins autour de l'activité physique, la nutrition, l'accompagnement psychologique, la prévention des chutes, l'épuisement des aidants, l'isolement social, la mémoire...



Contactez-nous !

01 43 06 22 60

10 bis rue Amélie

75007 Paris

contact.paris@abrapa.asso.fr

 www.facebook.com/abrapaofficiel/



**SAAD
SSIAD
SPASAD**

VOUS & VOS PROCHES

**Aide et Soins à Domicile,
notre expertise vous
accompagne...**

**L'ÉTHIQUE
ASSOCIATIVE
À VOTRE
SERVICE !**





Mission associative :

Depuis 1961, l'Abrapa, Association d'aide et services à la personne s'engage pour répondre aux besoins de chacun.

Petite Enfance, Soutien à domicile, Solutions d'hébergement : des services évolutifs et adaptés à toutes les étapes de la vie.

« Choisir l'Abrapa c'est opter pour le professionnalisme d'une association humaine et bienveillante dont la mission est reconnue d'utilité publique. »



L'Abrapa vous accompagne chez vous pour faciliter votre quotidien.

Nos équipes vous proposent une évaluation personnalisée à domicile et des interventions adaptées à vos besoins.
L'Abrapa vous garantit des professionnels qualifiés, la continuité de service et la coordination entre les intervenants.

SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile) :

POUR QUI ? Les personnes de plus de 60 ans et des personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique*.

POUR QUOI ? Des aides soignants et des infirmiers interviennent pour des soins infirmiers, d'hygiène et de confort.

COMMENT ? Sur prescription médicale à raison d'au moins 5 interventions par semaine. Le service intervient 7 jours/7.

COMBIEN ? Financement à 100 % par la Sécurité Sociale.

SAAD (Service d'Aide et Accompagnement à Domicile**) :

POUR QUI ? Pour tous et plus particulièrement les personnes de plus de 60 ans et les personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique.

POUR QUOI ? Des aides à domicile qualifiées interviennent en fonction des besoins pour l'entretien du cadre de vie et du linge, l'aide à la toilette, les repas, les courses, l'accompagnement à la vie sociale (sorties, rendez-vous, loisirs...), la stimulation de la mémoire.

COMMENT ? Le service intervient 7 jours/7.

SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile) :

Coordonne les 2 services

- Simplicité
- Complémentarité
- Évaluation conjointe
- Actions de prévention individuelles...

* Les secteurs desservis par l'Abrapa : Paris 7^{ème} et arrondissements limitrophes (6^{ème} et 15^{ème})

** Arrêté d'autorisation du 26.04.2006
Numéro d'agrément SAP775642069

*** Allocation Personnalisée Autonomie (APA) ou Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

COMBIEN ? Financement possible en fonction de la situation (caisses de retraite, APA ou PCH***). Crédit d'impôts de 50 % des frais engagés selon la réglementation en vigueur.